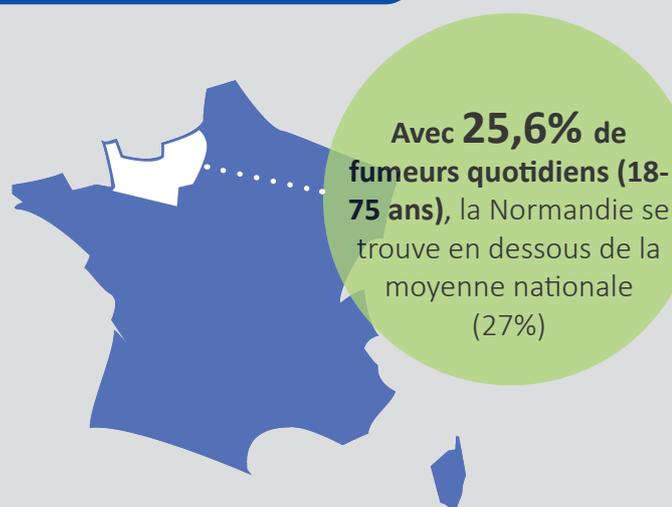


Communiqué de presse

Caen, le 29 octobre 2018

Lancement de la 3^{ème} édition #MoisSansTabac en Normandie

Le tabagisme en Normandie



En Normandie, à 17 ans* :

- Près de 3 jeunes sur 10 déclarent avoir déjà fumé
- 30 % fument quotidiennement (contre 25,1 % en France métropolitaine)
- 7,5 % d'entre eux fument au moins 10 cigarettes par jour, contre 5,2 % en France métropolitaine

* Source : enquête ESCPAD 2017

#MoisSansTabac 2018 en Normandie : l'ARS et ses partenaires mobilisés

En 2017, **8 932 Normands** ont relevé le défi du #MoisSansTabac (soit plus de 5% des participants à l'échelle nationale). En 2018, l'ARS Normandie, en partenariat avec l'IREPS Normandie et l'Assurance Maladie reconduit le dispositif et accompagne les acteurs de terrain.

L'Assurance Maladie finance une quarantaine de projets à hauteur de 130 000 euros : campagnes de communication, séances collectives et de soutien à thèmes, consultations individuelles, mise en place de challenges, ateliers théâtraux, discussions avec des spécialistes (l'ensemble des actions sont recensées sur le site [Normandie sans tabac](http://Normandie.sans.tabac)). Les promoteurs sont divers et variés : centres hospitaliers, CSAPA, ANPAA, Centre de lutte contre le cancer, maisons d'arrêt, établissements scolaires, associations, missions locales.

#MoisSansTabac 2018 : un défi collectif qui propose à tous les fumeurs d'arrêter pendant 1 mois avec le soutien de leurs proches

Les participants sont invités à rejoindre le mouvement #MoisSansTabac via un accompagnement personnalisé et gratuit :

> **Via le site ou l'application tabac-info-service.fr** où un pseudo et une adresse mail suffisent : possibilité de réaliser un test de dépendance, de se faire accompagner par un tabacologue et de commander un kit d'arrêt.

> **En composant le 3989**, ligne téléphonique de Tabac Info Service.

A noter - substituts nicotiques -

L'Assurance Maladie rembourse, sur prescription, les substituts nicotiques

En savoir + : www.ameli.fr

En appui à la campagne nationale, un ensemble de supports de communication ainsi qu'une campagne digitale sur les réseaux sociaux sont déployés en région.

- Echangez, partagez vos expériences, vos conseils et astuces via le groupe Facebook [Les Normands#MoisSansTabac](#)
- Suivez [Julieblnd](#), bloggeuse et ambassadrice pour la Normandie [@jlyblnd - blog](#)
- Rendez-vous sur le site [Normandie sans tabac](#)



#MoisSansTabac : où trouver son Kit d'arrêt?

Commande possible depuis le site Tabac Info Service. Des kits seront également disponibles dans les pharmacies partenaires.

Liens utiles :

[site internet de l'ARS](#)

[site de santé publique France](#)

Contacts presse :

Assurance Maladie

Hugo Benoit : Tel. 02 50 01 40 40 | hugo.benoit@assurance-maladie.fr

ARS de Normandie

Sandrine Gautier : Tel. 02 32 18 31 61 | 06 47 07 32 17 | ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux medias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés > ars-normandie-juridique@ars.sante.f